

Communiqué de presse

L'Assemblée fédérale rejette l'initiative ATE et approuve le contreprojet FAIF

Garantir le financement des routes

Berne, 21.06.13 – L'Assemblée fédérale a compris que l'initiative ATE «pour les transports publics» détruit un système de financement des routes qui a fait ses preuves. Elle recommande à une forte majorité au peuple et aux cantons de rejeter cette initiative. A titre de contreprojet direct, le Parlement propose le projet FAIF qui, aux yeux de routesuisse, comporte de gros défauts. Ce texte vise en particulier à poursuivre sans changement et même à augmenter le subventionnement transversal du rail par la route. Il a des effets immédiats sur la «caisse routière» en lui retirant des sommes d'argent énormes qui manqueront au financement futur de l'infrastructure routière. Nous sommes loin d'un financement équitable des transports. routesuisse exige donc que la part des taxes et redevances routières, qui revenait jusqu'ici à la caisse générale de la Confédération, soit affectée au financement des routes.

routesuisse salue le refus clair et net de la désastreuse initiative ATE «pour les transports publics» par l'Assemblée fédérale. Le Parlement fédéral a ainsi posé un jalon: le financement et l'aménagement rapide de l'infrastructure routière sont aussi importants que l'aménagement ferroviaire. Par son initiative populaire, l'ATE cherchait à empêcher tout nouvel aménagement routier, donc à provoquer un chaos complet sur les routes suisses. Elle a, dans un premier temps, raté cet objectif. Toutefois, le projet FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire), que l'Assemblée fédérale a décidé d'opposer comme contreprojet direct à cette initiative, présente de gros défauts. Il détourne en bonne partie définitivement des sommes importantes (1,5 milliard de francs par an) de l'argent de la route – RPLP, quart NLFA, plafonnement de la déduction fiscale des frais de déplacement surtout des pendulaires en voiture – au profit du rail.

routesuisse admet certes qu'il y a encore lieu d'agir en faveur du trafic ferroviaire, mais après les dépenses énormes consenties ces dernières vingt années à l'infrastructure ferroviaire, cette intervention est beaucoup moins urgente que l'aménagement des routes qui accuse un grand retard. Le Conseil fédéral et le Parlement ont raté l'occasion de prendre un engagement explicite en faveur d'un financement équitable des transports. En lieu et place, ils continuent d'étendre l'infrastructure ferroviaire avec des moyens financiers destinés à d'autres fins. Cette politique n'aura pas forcément toujours des effets positifs sur le rail et les transports publics. La rentabilité et le degré de couverture des coûts du trafic ferroviaire continueront sans doute de baisser en raison des charges financières engendrées par ces aménagements. Les usagers des chemins de fer pâtiront forcément de ce développement sous la forme de hausses tarifaires, faute de quoi tout le financement des transports publics risque de finir dans un chaos.

routesuisse continuera de s'engager pour un financement équitable des transports et un rapide aménagement de l'infrastructure routière. Il faut à cet effet mettre en place aussi rapidement que possible un concept global, concret et contraignant pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure routière nationale. Il s'agira d'y définir explicitement les infrastructures nécessaires à la sécurité et la fluidité du trafic routier durant les décennies à venir et les dépenses nécessaires à cet effet. Ce concept doit absolument comprendre un fonds uniforme au niveau constitutionnel pour le financement des infrastructures routières – par analogie au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) dont vient de décider le Parlement dans le cadre du projet FAIF. Ce fonds routier devra être alimenté par les recettes affectées selon l'article 86 de la Constitution fédérale et financer l'exploitation, l'entretien et l'aménagement du réseau routier (y compris les routes principales).

La stratégie poursuivie actuellement par les autorités fédérales, à savoir la poursuite du subventionnement transversal du rail par la route et, parallèlement, l'augmentation des taxes et redevances grevant le trafic routier, échouera à long terme. Il est grand temps de poser le financement des routes sur une base solide. Le projet FAIF ayant confirmé le pillage de la caisse routière au profit des transports publics, il s'agit maintenant de trouver des moyens permettant de financer les investissements nécessaires à l'infrastructure routière – et cela sans augmenter les taxes et redevances routières et faire des automobilistes et de la branche des transports routiers les «vaches à lait de la nation». On pourrait songer concrètement à l'utilisation, donc à l'affectation de la totalité du produit des impôts sur les huiles minérales (comme cela est exigé par l'initiative populaire «vache-à-lait») ou du produit des taxes d'importation sur les voitures et les accessoires automobiles (ledit impôt automobile) à des fins routières. Dans ce cas, il ne serait pas nécessaire non plus d'augmenter le prix de la vignette autoroutière.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. **routesuisse** réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles; l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).